

TER 2 / Stage recherche (150h)



En bref

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

DESCRIPTION

L'objectif de cet enseignement sera de permettre la production d'un travail de recherche en ergonomie, réparti sur l'ensemble de l'année universitaire. L'étudiant(e) devra solliciter un directeur de TER (enseignant et/ou chercheur en ergonomie) susceptible d'encadrer son travail de recherche. La liste des sujets de recherche proposés figure dans la brochure des TER.

Au premier semestre (UE TER1), l'étudiant(e) devra définir la question de recherche, les hypothèses, et la méthodologie relatives à son travail de recherche, et fournir un mémoire intermédiaire décrivant ces différents éléments. Au second semestre (UE TER2), il/elle devra mettre en œuvre cette méthodologie, recueillir et analyser les données. Le mémoire final aura une structure semblable à celle, classique, d'un rapport de recherche (introduction, méthodologie, analyse et discussion des résultats). Le mémoire sera soutenu au second semestre devant un jury d'enseignants et/ou chercheurs en ergonomie constitué à cet effet.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation